



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Sept-Roanne

Question orale n° 1392

### Texte de la question

M. Yves Nicolin attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications sur les menaces de suppression qui pèsent sur l'unité de production de Roanne du groupe Sept Industrie pour regrouper les productions dans l'Orne. Or, cette unité est l'une des plus compétitives. De plus, le rachat de Sept-Roanne avait été motivé par son bon emplacement pour alimenter l'Europe du Sud. La décision de reorienter la production plus au Nord est donc contraire à cet objectif qui a été atteint. En outre, un concurrent italien s'implante en Lorraine avec d'importantes subventions. Enfin et surtout, les 150 emplois du site roannais sont menacés alors que cette région subit déjà la restructuration de Giat Industrie et la crise du textile. Aussi souhaiterait-il savoir ce que le Gouvernement envisage de faire pour assurer le maintien du site roannais.

### Données clés

**Auteur :** [M. Nicolin Yves](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1392

**Rubrique :** Papier et carton

**Ministère interrogé :** industrie, poste et télécommunications

**Ministère attributaire :** industrie, poste et télécommunications

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 mars 1997, page 1619

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mars 1997